



**Déclaration de la FSU au CSA départemental de Seine-Maritime le 19 janvier 2024**

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et messieurs les membres du CSA départemental

L'Education est soudain devenue une priorité pour le président de la République. Or, depuis mai 2022, c'est-à-dire depuis 20 mois, nous en sommes au 4<sup>e</sup> ministre de l'Éducation Nationale. Pire encore, le plus grand ministère de France voit à sa tête une ministre à mi-temps puisqu'elle est désormais aussi en charge des sports et des jeux olympiques. Les professeurs se sentent méprisés. Les discussions dans les salles des professeurs ou les salles des maîtres relatent bien ce sentiment. Sentiment qui a été amplifié par déclarations de la ministre relevant clairement du mensonge quand elle a parlé d'heures non remplacées car en maternelle on ne parle jamais d'heures d'absence mais de journées. De plus, pour un élève qui n'a pas subi d'absence non remplacée cette année-là dans son école ! En fait, elle a juste communiqué sur la meilleure qualité de l'enseignement privé, avec moins de professeurs absents selon elle, ce qui reste à prouver. Communication dans la lignée initiée par M. Blanquer qui, en obligeant la scolarité à 3 ans, a fait un cadeau annuel à l'enseignement privé, au détriment du service public d'éducation. Les absences non remplacées, qui existent bel et bien, sont avant tout dues aux vagues de suppressions de postes sous le président Sarkozy et à la politique de l'actuel Président de la République depuis 2017 qui a encore supprimé des postes. Les regrets de la ministre ne

suffiront pas à décoller son étiquette de ministre de l'enseignement privé et des jeux olympiques.

Dans le second degré le quotidien dans les établissements est rendu impossible par les choix politiques : classes surchargées, vies scolaires sous tension, inclusion sans moyens suffisants. Pour la rentrée 2024, aucune création de postes de CPE ou d'AED ne sont prévues ! Quant aux quelques créations d'emplois d'enseignant-es, elles sont orientées vers la mise en place des lubies ministérielles dans le cadre du « choc des savoirs » : des groupes de niveaux qui sont un leurre et ne permettront pas de sortir des difficultés que les personnels rencontrent au quotidien pour faire réussir TOUS les élèves.

La FSU exige une diminution des effectifs dans les classes. A la lecture des documents fournis au sujet de la DHG dans les collèges de Seine-Maritime on constate des effectifs très chargés dans certains établissements. Les classes à 30 ne choquent plus personne sauf les équipes pédagogiques. Le taux d'HSA est toujours trop élevé (il dépasse 8 %) et enverra inévitablement, comme chaque année, un nombre important de professeurs à réaliser des compléments de service.

Les documents qui nous sont parvenus ne mentionnent plus la marge supplémentaire, la colonne ayant disparu. L'an dernier cela représentait 640 heures. Est-il possible de nous éclairer sur ce qu'est devenue cette enveloppe ?

Revenons sur les trois groupes de niveau en mathématiques et en français en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> à la rentrée 2024. Il s'agit d'un tri stigmatisant des élèves qui définira dès l'entrée en 6<sup>e</sup> le parcours scolaire des élèves, accentuant encore le déterminisme social. Toutes les études montrent que les objectifs d'apprentissage finissent par être revus à la baisse pour les élèves fragiles. Ces groupes de niveau vont avoir des conséquences importantes : éclatement du groupe classe, comme au lycée, avec la perte de la dynamique de classe et de repères pour les élèves, la mise en barrette d'un tiers du volume horaire de la semaine avec des emplois du temps dégradés pour les élèves et les enseignants, progression commune imposée à respecter pour permettre d'hypothétiques changements de groupes. Pour les professeurs de mathématiques et de français: pas de classes en responsabilité mais des regroupements. Comment pourront-ils encore être professeurs principaux ?

Comment vont se passer les conseils de classes ? De nombreux doutes subsistent sur le financement de ces groupes : l'heure de technologie définitivement supprimée en 6<sup>e</sup> ne permet pas de tout financer. Ajouter ne serait-ce qu'un groupe supplémentaire par niveau coûterait 17 heures sur la DHG.

Enfin, au sujet de la technologie, un « moratoire » sur les postes avait été instauré. Qu'en sera-t-il cette année ?

Concernant le 1<sup>er</sup> degré, cette année encore, le choix politique de continuer la diminution du nombre de postes plutôt que de profiter d'une baisse relative d'élèves pour diminuer le nombre d'élèves par classe, de créer des postes de brigade pour permettre le remplacement de toutes les absences et de brigade formation pour améliorer la formation continue, prouve une fois de plus le manque de volonté d'améliorer les conditions de travail des enseignants, la réussite des élèves. Cependant d'énormes efforts sont faits pour de nombreuses opérations de communication démagogiques à destination d'un électorat nostalgique d'une époque révolue.

Le budget est trop faible quand il s'agit d'aligner les salaires sur les moyennes de l'OCDE, obtenir une moyenne d'élèves par classe digne d'un grand pays Européen et en même temps, l'état peut dépenser sans compter pour des manuels scolaires recommandés, voire obligatoires ainsi que pour mettre en place des uniformes, soit disant retour à une pratique qui n'a jamais existé et n'a pas prouvé son efficacité sur l'égalité des chances.

Dans les approches des IEN envers les écoles et les mairies, se retrouvent souvent la volonté de fusionner école maternelle et élémentaire, permettant de supprimer un poste de direction, avec souvent une fermeture de classe à la clé, mais pouvant transformer de petites écoles en mini-collèges.

Dans le 1<sup>er</sup> degré la seule information que l'on ait est la perte globale de 14 postes. Comment va-t-on pouvoir avec cet objectif favoriser la scolarisation des moins de 3 ans en éducation prioritaire ou abonder les postes de remplaçants nécessaires ? La confusion est souvent faite dans les ministres et médias sur le remplacement, sans distinguer le premier du second degré : le pacte et le remplacement de courte durée qu'il est censé instaurer dans les établissements du second degré ne pourra pas être du vrai remplacement car il

sera effectué par un professeur d'une autre matière et ne connaissant pas forcément la classe. Par contre, le remplacement de courte durée de qualité existait dans le premier degré et fonctionnait grâce à la gestion en circonscription d'équipes de remplaçants dédiés et connus des écoles. La départementalisation de la gestion de tous les remplaçants ne peut plus répondre à cette réactivité et proximité de terrain et le remplacement de courte durée de qualité est probablement menacé à terme. D'où l'hypocrisie sur cette communication prétendant améliorer le remplacement alors qu'il va se dégrader.

Et comme si cela ne suffisait pas, le Président de la République en rajoute lors d'une conférence de presse : doublement de l'heure d'« instruction civique » pour reprendre ses termes, cours de théâtre, histoire de l'art. Tout cela dès la rentrée 2024. Avec quels moyens ? Après la technologie à qui le tour pour se faire dépecer ?

Dans ce contexte préoccupant, nous attirons également votre attention sur les problèmes de chauffage dans certaines installations sportives. Des températures très basses ont été relevées dans certains gymnases et salles d'évolution (entre 0°C et 8°C). Des alertes ont été lancées par les enseignants mais les réponses ne sont parfois longues à venir et les collègues sont contraints d'assurer leurs cours dans ces conditions particulièrement pénibles et risquées pour une pratique physique en sécurité.

Nous exigeons des personnels mieux payés, respectés, protégés, soutenus par leur hiérarchie, des conditions de travail et d'étude améliorées, une réelle formation continue réfléchie, programmée sur plusieurs années pour éviter les lubies de tel ou tel ministre. Nous voulons continuer à être acteurs et concepteurs de notre profession, ne pas être de simples exécutants d'un protocole éducatif décidé entre quelques pseudo-experts. Pour nos salaires et nos conditions de travail, la FSU avec l'intersyndicale sera en grève le jeudi 1er février.